

BIENVENUE A L'ANNEXE NATALIA

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons dans ce logement entièrement rénové. Nous espérons que vous passerez un agréable séjour en Haute-Marne. Avant de vous installer dans l'annexe, nous aimerions vous faire connaître notre règlement intérieur. **Toute location ne s'effectuera qu'à réception d'une attestation d'assurance villégiature.**

- Traitez ce logement avec le même respect que le vôtre. Nous avons fait beaucoup d'efforts pour en faire un espace agréable dont vous pourrez profiter.
- Veillez à maintenir un bon niveau de propreté tout au long de votre séjour, cela facilitera grandement votre départ.
- Nous espérons que vous aurez beaucoup de rires et de plaisir pendant vos vacances. Cependant, nous vous serons reconnaissants de faire attention et de limiter le bruit par respect pour les voisins lorsque vous profitez de la terrasse extérieure.
- En cas de dommages accidentels, cela peut arriver, il est indispensable de nous tenir informé immédiatement : votre responsabilité civile villégiature sera éventuellement engagée.
- Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir. Nous espérons que vous profiterez au maximum de notre logement, de ses équipements, de la possibilité de vous détendre à la campagne, et de visiter les environs si riches historiquement et culturellement.
- L'eau de l'annexe est adoucie (contrat Cielter). De ce fait, nous vous recommandons de réduire les dosages de produits ménagers.
- Veillez à systématiquement sécher les traces éventuelles d'eau sur le plan de travail car celui-ci est en bois brut.
- Les plaques en verre de la table et du buffet sont fragiles. Les dessous-de-plat sont obligatoires pour tout objet lourd et/ou chaud.
- Il est interdit de manger et de boire dans la partie mansardée.
- Les notices des appareils électriques sont rangées dans le tiroir gauche du buffet.
- Les assises des 2 canapés-lits ne sont pas conçues pour que des personnes s'assoient dessus.
- La hauteur maximale de la mezzanine étant de 1,74m, faites très attention à la poutre dans cette pièce.
- Ne laissez jamais de jeunes enfants sans surveillance du fait de l'escalier central.
- Notre contrat électrique possède des heures creuses : de 13h30 à 16h30, et de 2h30 à 7h30 le matin. Le lave-vaisselle et la machine à laver sont programmables.
- Pensez à éteindre toutes les lumières lorsque vous sortez.
- Nous vous conseillons de fermer fenêtres et stores en été la journée afin de tempérer la pièce principale.
- Lors de votre départ, veuillez sortir les poubelles dans l'emplacement extérieur prévu à cet effet. La collecte s'effectuant dans la nuit du lundi au mardi, nous recueillerons ainsi vos poubelles les lundis soir.
- Merci de déposer draps et lingerie sales dans la salle d'eau lors de votre départ.
- Chaque fois que vous quittez la location, assurez-vous que toutes les fenêtres et portes sont fermées et verrouillées, activez l'alarme (poussez le bouton « sortie » et passez le badge), et laissez les clefs de l'annexe dans la boîte à clefs sécurisée afin d'éviter toute perte de clefs.

- L'intérieur de notre annexe est une zone non-fumeur. Vous pouvez fumer à l'extérieur sur la terrasse. Veuillez ne pas jeter les mégots sur la pelouse, un cendrier est disponible.
- Fermez la porte d'entrée et les fenêtres si vous ne souhaitez pas la visite inopinée de nos chats (surtout Fripouille) et de notre chien (Roméo) qui adorent l'annexe !!